



KNAUF PROPLAK JOINT ALLÉGÉ.FR

Fiche Technique Produit

2021-05

KNAUF PROPLAK JOINT ALLÉGÉ

Enduits – Knauf Proplak joint allégé

Description du produit

Knauf Proplak joint allégé est un enduit de jointement et de finition prêt à l'emploi pour plaques de plâtre à utiliser en application manuelle ou mécanisée, de type 3A. Il peut être utilisé en mur ou bien en plafond et est conforme à la norme EN 13963 :2014.

Documents de référence

Norme : EN 13963 :2014.

DOP: N° 4091_PROPLAK-JOINT-ALLEGE_2016-12-01

Mise en œuvre conformément à :

DTU 25.41 – DTU 25.42

Domaine d'emploi

Knauf Proplak joint allégé est destiné à la réalisation des joints en mur et en plafond. Il peut également être utilisé pour la passe de finition des joints.

Knauf Proplak joint allégé peut être mis en œuvre dans :

- Les locaux de tous types ayant une classe d'hygrométrie EA

KNAUF PROPLAK JOINT ALLÉGÉ

Enduits – Knauf Proplak joint allégé



Caractéristiques techniques

Propriétés	Unités	Valeurs	Normes
COV	%	0,1	-
Température d'utilisation	°C	5-30	-
Masse volumique	g/m ³	1,5-1,7	-
Solubilité à l'eau	g/100ml	55-75	-
Ph	-	7-9	-
Rendement	g/m ²	400	-
Couleurs	-	Blanc	-
Réaction au feu Euroclasse	-	A2-s1, d0	NF EN 13501-1
Toxicité	-	Non toxique	-
Emission COV	%	< 0,1	NF EN ISO 16000
Emission de formaldéhyde	-	Conforme	NF EN ISO 16000
Emission métaux lourds et autres éléments	-	Conforme	NF EN ISO 16000
Emission de chlorure de vinyl	mm	Conforme	NF EN ISO 16000
Niveau d'émission dans l'air intérieur	-	A+	NF EN ISO 16000

Conditionnement

Référence commerciale	Code article	Masse par unité (kg)	Nombre d'unité par palette
KNAUF PROPLAK JOINT ALLEGE 20KG	3551660423649	20	33
KNAUF PROPLAK JOINT ALLEGE 5KG	3551660423700	5	36

A conserver dans un local protégé à l'abris du soleil et des intempéries.

Knauf

Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
support.technique@knauf.fr

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.